

AEROPORT DE LILLE SAS

Projet de modernisation Aéroport de Lille

ENQUÊTE PUBLIQUE
DU 10 JANVIER
AU 14 FÉVRIER 2022



modernisons-aeroportdelille.fr



AVERTISSEMENT

le présent document est un support d'information complémentaire, qui a vocation à délivrer les principales informations sur le projet, mais ne se substitue pas au dossier d'enquête publique, document d'information de référence de l'enquête publique (voir les modalités de consultation du dossier d'enquête publique en page 8).

Étape réglementaire essentielle pour tout grand projet d'aménagement nécessitant une évaluation environnementale, l'enquête publique vise à recueillir les avis du public sur le projet de modernisation de l'aéroport de Lille. Sous l'égide d'une commission d'enquête indépendante, elle permet d'éclairer le maître d'Ouvrage et les autorités compétentes chargées de délivrer les autorisations.

Le projet de modernisation de l'aéroport de Lille fait l'objet d'une enquête publique unique portant à la fois sur :

- > La demande de permis de construire au titre du Code de l'urbanisme, permis qui sera délivré par les maires concernés ;
- > La demande d'autorisation environnementale au titre du Code de l'environnement, autorisation qui sera délivrée par le Préfet du Nord.

Le dossier d'enquête publique comprend la demande d'autorisation environnementale, la demande de permis de construire, l'étude d'impact du projet commune à ces deux demandes, son résumé non technique, et les avis émis sur le projet, dont celui de l'Autorité environnementale et la réponse du maître d'ouvrage à cet avis.

Le lecteur est invité à se reporter à l'ensemble des pièces du dossier pour prendre connaissance du détail du projet.

LE MAÎTRE D'OUVRAGE DU PROJET

Le projet de modernisation de l'aéroport est porté par la société Aéroport de Lille SAS, composée de deux actionnaires : Eiffage et Aéroport Marseille Provence.

Le Syndicat Mixte des Aéroports de Lille-Lesquin et de Merville (SMALIM), autorité aéroportuaire composée d'élus de la Région Hauts-de-France, de la Métropole Européenne de Lille et de la Communauté de Communes Flandre Lys, est le propriétaire de la plateforme aéroportuaire.

Le 1^{er} janvier 2020, le SMALIM a confié à Aéroport de Lille SAS la concession de l'aéroport, incluant le soin de mener à bien le projet de modernisation, via un contrat de Délégation de Service Public.

LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

1996

date de construction de l'actuelle aérogare passagers

2,2

millions de passagers en 2019

2,6

millions de passagers/an : seuil de saturation de l'aérogare

100,9

millions d'euros : estimation hors taxes du coût du projet

600

emplois directs et indirects générés par la réalisation du projet

À PARTIR DE 2024

En fonction de l'évolution du trafic, démarrage des travaux de l'aérogare

Pourquoi moderniser l'aéroport de Lille ?

Le projet de modernisation de l'aéroport vise, d'une part, à l'adapter aux évolutions réglementaires, en lien avec la sécurité et la sûreté aéroportuaire. En effet, afin de conserver sa certification et ses autorisations à opérer, l'aéroport de Lille devra, avec ou sans projet de modernisation, conduire plusieurs opérations pour pouvoir poursuivre son activité. ■ ■ ■

D'autre part, le projet permettra de répondre aux augmentations prévisibles de trafic. Avec un trafic annuel en 2019 proche des 2,2 millions de passagers, le terminal atteint certains jours le seuil de saturation, notamment en saison estivale. Ces périodes de congestion seront de plus en plus fréquentes : même en tenant compte de l'impact de la crise sanitaire, les prévisions de trafic démontrent que le terminal actuel arrivera à saturation à court terme et doit donc être adapté pour accueillir le nombre de passagers attendus (voir tableau).
En scénario projet, l'hypothèse la plus basse de ces scénarios pessimistes aboutit à une estimation de 3,35 millions de passagers à l'horizon 2039.

Ainsi, la modernisation de l'aéroport permettra d'améliorer la qualité des services aux usagers, dans une infrastructure au cœur du développement de la Métropole lilloise et de la Région Hauts-de-France. L'aéroport est en effet une véritable vitrine pour le territoire, qui doit être en

capacité de proposer des services modernes et qualitatifs, notamment aux passagers extérieurs à la Région.

Le projet sera également l'occasion de renforcer la desserte en transports en commun. En 2019, 5% des passagers venaient à l'aéroport en transports en commun. Aéroport de Lille SAS s'est engagé à ce que ce chiffre atteigne 12% en 2030 et 17% en 2039, dans sa sphère de compétence.

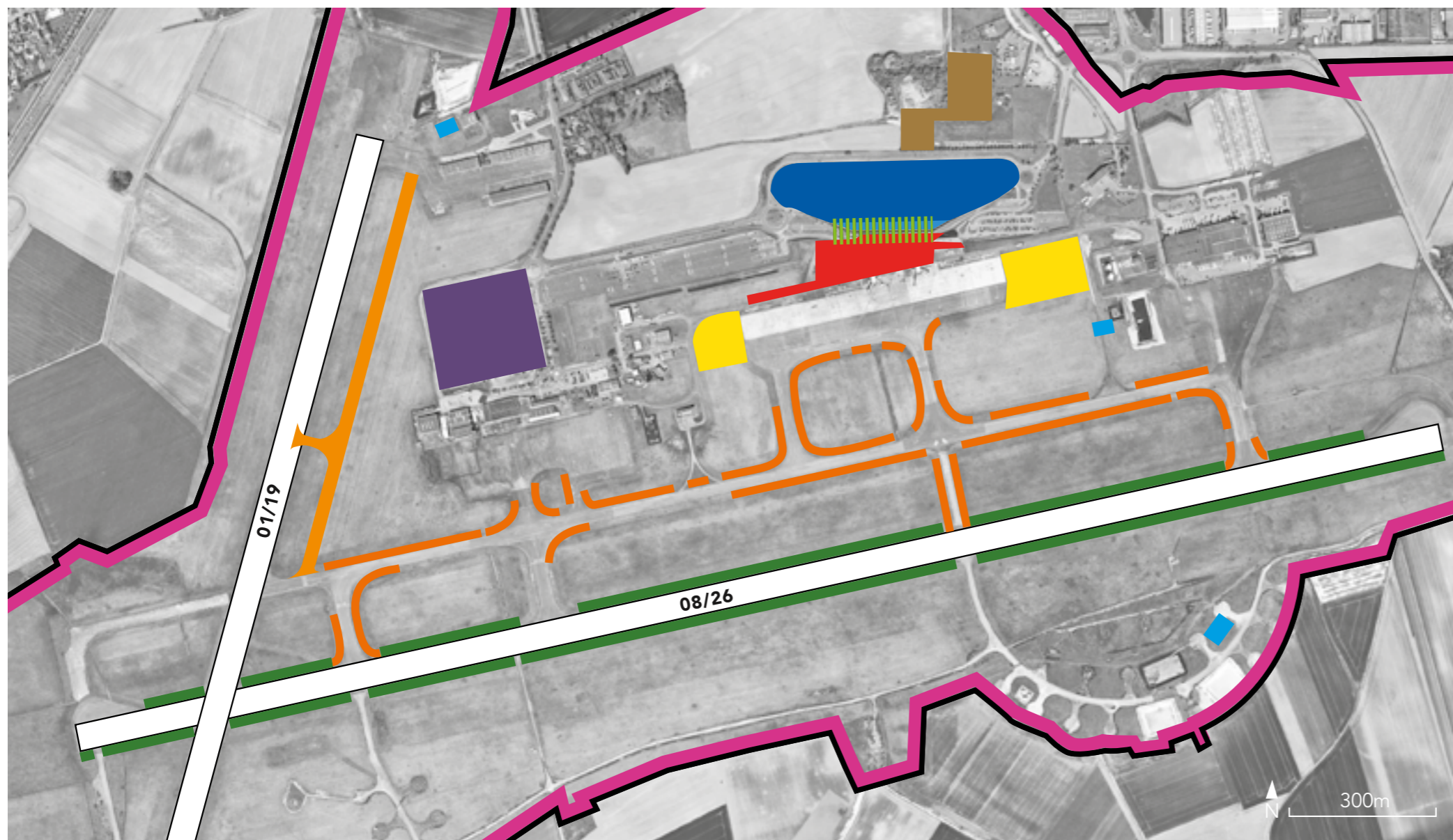


PROJECTIONS DE TRAFIC DANS LE SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE ET LE SCÉNARIO PROJET

		2019	2023	2039
Scénario de référence	Nombre de passagers	2 189 221	2 644 946	2 644 946
	Nombre de mouvements commerciaux avec passagers	21 139	19 528	19 538
	Nombre de mouvements totaux	32 668	29 017	31 500
Scénario projet	Nombre de passagers	2 189 221	2 644 946	3 901 727
	Nombre de mouvements commerciaux avec passagers	21 139	19 528	24 729
	Nombre de mouvements totaux	32 668	29 017	36 691

à noter : L'augmentation du nombre de passagers ne signifie toutefois pas une augmentation dans les mêmes proportions du nombre de mouvements d'avions, grâce à l'augmentation de la taille des avions et à l'amélioration de l'emport moyen par avion, déjà passé de 68,8 passagers par avion en 2009 à 103,6 en 2019.

Les principales caractéristiques du projet



POINTS DE REPÈRE

- Aérogare
- Parking P2
- Piste principale et piste secondaire
- Emprise aéroportuaire

OPÉRATIONS DE MISES AUX NORMES

- Construction des accotements de la piste principale
- Construction d'un taxiway
- Elargissement des taxiways
- 🔊 Remplacement du système de monitoring bruit et trajectoires
- Construction d'un chemin de ronde
- 🧳 Modification du système de tri et de contrôle des bagages de soute
- |||| Déconstruction de la rampe d'accès

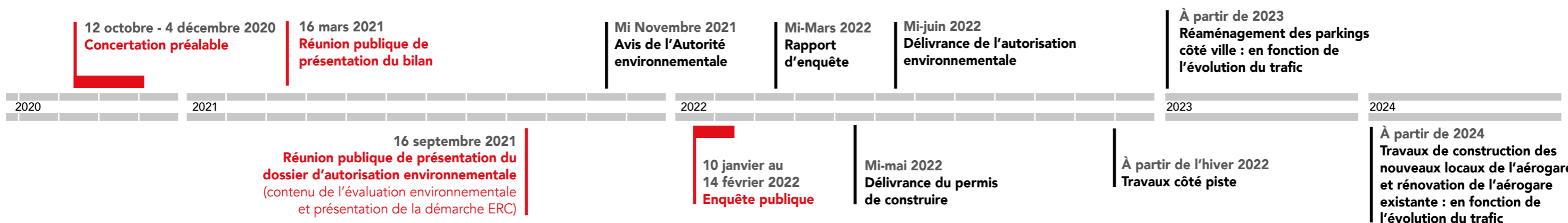
OPÉRATIONS DE MODERNISATION

- Parking P7 aménagé sur des surfaces imperméabilisées
- Reconfiguration du parking P6
- Modernisation du terminal
- Parking avions
- |||| Aménagement du parvis multimodal paysager
- Bassins de rétention

LE COÛT DU PROJET ET SON FINANCEMENT

Le coût global estimatif des investissements à réaliser sur la plateforme gérée par Aéroport de Lille SAS s'élève à 100,9 M€ HT. Les travaux sont entièrement financés par Aéroport de Lille SAS, sans subventions publiques.

LE CALENDRIER DU PROJET



Les enjeux du projet pour le territoire

Le projet de modernisation de l'aéroport a fait l'objet d'une évaluation environnementale. L'Autorité environnementale a rendu un avis sur celle-ci et le maître d'ouvrage a répondu dans un mémoire en réponse. L'ensemble de ces pièces est consultable dans le dossier d'enquête. Sont indiqués ci-après, sans exhaustivité, les grands enjeux de l'évaluation environnementale et les principales mesures associées. Ces mesures ont été enrichies au fur et à mesure des études afin d'intégrer les échanges avec le public lors de la concertation préalable de 2020 et des rencontres organisées en 2021. Seules les mesures relevant du projet sont présentées ici. D'autres existent, notamment concernant les nuisances sonores, mais ne concernent pas directement le projet. ■ ■ ■

DES MESURES DE RÉDUCTION DES IMPACTS EN PHASE CHANTIER

Aéroport de Lille SAS imposera aux entreprises choisies pour la réalisation des travaux une démarche environnementale et sociétale. Il sera ainsi demandé aux entreprises de limiter les nuisances et les déchets du chantier et de s'engager dans une démarche santé sécurité, tout en faisant appel à des entreprises locales, autant que possible.

■ Scénario de référence en 2039
■ Scénario projet en 2039

MESURES

GAZ À EFFET DE SERRE

État initial 2019
222,1 kteqCO₂

Scénario de référence
75,1 kteqCO₂

Scénario Projet
102,3 kteqCO₂

- 54%

- Obtenir la certification HQE Bâtiment Durable pour la partie nouvelle de l'aérogare
- Atteindre le niveau 4+ de la démarche Airport Carbon Accreditation d'ici 2030
- Convertir à l'électricité le plus possible d'équipements à moteur thermique

ÉNERGIE

État initial 2019
38,4 kt ep EP

Scénario de référence
38,9 kt ep EP

Scénario Projet
53,3 kt ep EP

+ 38%

- Etudier le recours à la géothermie et à la production d'énergie photovoltaïque, et les mettre en œuvre si possible

ACCESSIBILITÉ

État initial 2019
8356 véhicules/jour

Scénario de référence
9064 véhicules

Scénario Projet
11 002 véhicules

+ 8%

+ 32%

- Renforcement de la navette et mise en place d'une gare routière
- Participer à améliorer la desserte en transport en commun

QUALITÉ DE L'AIR

État initial 2019
1293,8 t de NOx
1 t de 1-3 Butadiène
6,6 E-03 t de chrome

Scénario de référence
198,9 t de NOx
0,2 t de 1-3 Butadiène
7,3 E-03 t de chrome

Scénario projet
228,6 t de NOx
0,2 t de 1-3 Butadiène
7,4 E-03 t de chrome

- Electrifier les véhicules
- Améliorer les temps de roulage des aéronefs
- Moduler la redevance incitative à l'utilisation des avions les plus performants en termes environnementaux

MESURES

MILIEU NATUREL

État initial 2019
260 ha de prairies aéroportuaires

Scénario de référence
9,84 ha de prairies consommées (soit 3,8% des prairies existantes)

Scénario Projet
12,10 ha de prairies consommées (soit 4,7% des prairies existantes)

- Adapter le planning travaux côté pistes au cycle de reproduction des espèces
- Assurer le suivi écologique du chantier
- Créer un espace d'alimentation pour l'avifaune

EAUX

État initial 2019
85,20 ha imperméabilisés

Scénario de référence
+5,94 ha de surfaces imperméabilisées

Scénario Projet
+9,98 ha de surfaces imperméabilisées

+ 7%

+ 11,7%

- Limiter les surfaces imperméabilisées grâce à la modification du projet initial
- Maîtriser l'usage des produits phytosanitaires
- Créer des bassins étanches complémentaires sur chacun des 3 bassins versants
- Mettre en place un traitement intégral de la pluie 20 ans avant infiltration et la gestion d'une pluie d'occurrence 100 ans.

AMBIANCE SONORE

État initial 2019
99,9 % de la population exposée l'est à des niveaux faibles (<57 dB(A))
Une population davantage exposée au bruit routier qu'au bruit aérien

Scénario de référence
Renouvellement progressif de la flotte d'aéronefs = diminution du niveau d'exposition et de la population exposée

Scénario projet
Des différences de niveau sonores Lden (SCPRO-SCREF) inférieures à 1,8 dB (peu perceptibles) Absence de population impactée en période nocturne

- Maîtriser les vols de nuit (pas de trafic supplémentaire de nuit par rapport à 2019)
- Assurer le monitoring de bruit et le traitement des signalements riverains.

ÉCONOMIE

État initial 2019
1 065 emplois directs
5 420 emplois totaux
280 M€ valeur ajoutée

Scénario de référence
1 253 emplois directs
6 551 emplois totaux
341 M€ valeur ajoutée

Scénario projet
1 505 emplois directs
8 017 emplois totaux
415 M€ valeur ajoutée

ENQUETE PUBLIQUE

du 10 janvier au 14 février 2022

CONSULTEZ LE DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

Au format papier dans les mairies d'Anstaing, Avelin, Fretin, Lesquin, Lille, Pont-à-Marcq, Seclin, Templemars et Vendeville (aux heures d'ouverture des mairies)

En ligne, sur la plateforme numérique dédiée à l'enquête publique :
www.registrenumerique.fr/modernisation-aeroport-lille

Et sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord :
www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eau/Police-de-l-eau/Consultations-participations-et-enquetes-publiques/Enquetes-publiques-IOTA/Dossiers-d-enquete-publique

DÉPOSER UN AVIS



- **Sur les registres au format papier dans les mairies** d'Anstaing, Avelin, Fretin, Lesquin, Lille, Pont-à-Marcq, Seclin, Templemars et Vendeville (aux heures d'ouverture des mairies)
- **En ligne**, sur la plateforme numérique dédiée à l'enquête publique www.registrenumerique.fr/modernisation-aeroport-lille



RENCONTRER LA COMMISSION D'ENQUÊTE

LE 10 JANVIER 2022

- Lesquin de 09:00 à 12:00
- Lille de 14:00 à 17:00
- Pont-à-Marcq de 13:30 à 17:30
- Seclin de 09:00 à 12:00
- Templemars de 09:00 à 12:00

LE 12 JANVIER 2022

- Avelin de 09:00 à 12:00
- Fretin de 14:00 à 17:00

LE 13 JANVIER 2022

- Anstaing de 13:30 à 16:45

LE 15 JANVIER 2022

- Seclin de 09:00 à 12:00

LE 17 JANVIER 2022

- Vendeville de 13:30 à 17:00

LE 18 JANVIER 2022

- Lesquin de 14:00 à 17:30

LE 19 JANVIER 2022

- Avelin de 08:30 à 12:00
- Lille de 09:00 à 13:00
- Pont-à-Marcq de 13:30 à 17:30

LE 22 JANVIER 2022

- Templemars de 08:30 à 12:00

LE 24 JANVIER 2022

- Vendeville de 13:30 à 17:00

LE 27 JANVIER 2022

- Avelin de 14:00 à 16:30

LE 31 JANVIER 2022

- Fretin de 14:00 à 17:00

LE 1ER FÉVRIER 2022

- Pont-à-Marcq de 09:00 à 12:00

LE 03 FÉVRIER 2022

- Vendeville de 13:30 à 17:00

LE 04 FÉVRIER 2022

- Fretin de 14:00 à 17:00

LE 05 FÉVRIER 2022

- Anstaing de 08:30 à 11:45

LE 09 FÉVRIER 2022

- Anstaing de 08:30 à 11:45
- Templemars de 14:00 à 17:00

LE 14 FÉVRIER 2022

- Lesquin de 14:00 à 17:00
- Lille de 14:00 à 17:00
- Seclin de 13:30 à 17:00

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES SUR RDV

A partir de la plateforme numérique ou par téléphone au 01 83 62 45 74

- Le 17 janvier 2022 de 08:00 à 12:00
- Le 21 janvier 2022 de 12:00 à 15:00
- Le 31 janvier 2022 de 12:00 à 15:00